

ENTRETIEN

Patrick Mercier,

représentant de la CFE-CGC au sein de la Cli

Vous êtes membre de la Cli depuis plusieurs années et particulièrement assidu aux réunions. Quel intérêt la CFE-CGC porte-t-elle aux travaux de la Cli ?

Patrick Mercier : Effectivement, je suis membre de la Cli depuis 2006. J'ai donc participé à la transformation de la Cli en association. Celle-ci m'a confié la responsabilité de trésorier et je dois dire que depuis cette transformation, le travail fourni par la Cli est vraiment monté en puissance. Il est important, quand on est mandaté par ses instances syndicales, de participer activement aux travaux de l'association. À la CFE-CGC, nous n'avons pas pour habitude de pratiquer la chaise vide. La CFE-CGC a la volonté de faire valoir son point de vue sur l'information qui peut être diffusée par les publications de la Cli et insister sur la place qui doit être donnée aux salariés de la filière du nucléaire. La transparence concernant l'environnement est importante. Mais elle l'est encore plus concernant les conditions et les risques dans le travail quotidien de milliers de personnes. L'environnement des sites nucléaires sera d'autant mieux préservé si les intervenants travaillant sur ces sites sont bien surveillés médicalement et formés aux évolutions technologiques.

Par rapport aux autres syndicats également représentés – CGT, CFDT, FO, CFTC et SPAEN-UNSA – la CFE-CGC a-t-elle des positions particulières au sein de la Cli ?

Patrick Mercier : Bien sûr, la CFE-CGC a des positions différentes de celles des autres syndicats. Nous représentons

l'encadrement, les ingénieurs et les cadres. Les préoccupations de ces catégories sont en partie différentes et notre rôle est d'exprimer ces préoccupations au sein de l'information diffusée par la Cli. Nous devons considérer toutes les problématiques conditionnant la filière et sensibiliser la Cli sur certains aspects comme par exemple le contrôle de la sous-traitance. Il y a toujours, du fait du grand nombre de niveaux de sous-traitance, une dilution des responsabilités qui induit un risque de négligence dans le respect des protocoles d'interventions et donc de la qualité.

Je tiens aussi à préciser que l'engagement des syndicalistes dans la Cli est entièrement bénévole, au même titre que les représentants des associations. Je ne reçois aucune indemnisation de mon syndicat CFE-CGC pour le travail que je fournis dans la Cli.

Dans le programme 2013 de la Cli, quel sujet suscite le plus votre intérêt ?

Patrick Mercier : Bien évidemment, c'est la mission d'information du public qui suscite le plus mon intérêt pour 2013. Nous aurons cette année l'aboutissement de plusieurs projets destinés à améliorer notre communication, en qualité comme en exhaustivité. Et n'oublions pas qu'en cette année 2013 nous célébrerons les 20 ans de la Cli !

La mise en ligne de notre nouveau site internet en est le principal objet. Ce portail commun de la Cli de Cadarache et de la Cli lter sera une véritable vitrine du travail réalisé par les bénévoles que sont les membres de la Cli. Son ergonomie a été



© Patrick Mercier

voulue pour faciliter la navigation et rendre attractives les pages d'information. Le résultat des études environnementales que nous menons – comme par exemple l'étude sur les sédiments de la Durance – sera notamment plus facilement accessible au public.

Autre action, un film de présentation de la Cli. Un groupe de travail est en train de préparer le cahier des charges pour en définir le scénario. Il devra être accessible à tous et suffisamment attractif pour sensibiliser la population à la nécessité de sa bonne information sur les sites nucléaires proches de chez elle. Ce film pourra être largement diffusé.

Enfin, les réunions publiques que nous organisons, lieu d'échanges avec les habitants, répondent pleinement à notre mission d'information. Le débat qui s'instaure alors est capital pour la Cli. C'est là que nous pouvons notamment mesurer le mieux la pertinence de nos publications. La presse locale, présente à ces réunions est, bien sûr, un important vecteur pour faire connaître la qualité du travail réalisé par la Cli.

CLIC info n°42

Directeur de publication : le président de la Cli
Comité de rédaction : la Commission Communication de la Cli

Cli de Cadarache
8, rue du Château de l'Horloge
13090 Aix-en-Provence
Tél. 04 42 12 40 64 - Fax 04 42 38 02 87
contact@cli-cadarache.fr
www.cli-cadarache.fr

Conception, réalisation, impression :
MAYA press - www.mayapress.net
ISSN 1955-1665
Tirage en 18 000 exemplaires



**CONSEIL
GENERAL**
BOUCHES-DU-RHÔNE



St-Paul-lez-Durance



Jouques



Rians



Ginasservis



Vinon-sur-Verdon



Corbières



Beaumont de Pertuis